

CONCOURS

Ecriture de contes par les 14 à 17 ans

Un texte court (400 mots maximum), une action qui se déroule dans une forêt en automne. Telles sont les deux seules obligations à respecter par les jeunes de 14 à 17 ans (ou fréquentant les cours de la 3^e à la 6^e secondaire) qui souhaitent participer au concours d'écriture de contes organisé par le Théâtre du Tilleul. Le conte est ici *un récit libre des contraintes du réel, situé dans un monde imaginaire nourri d'invraisemblance, de merveilleux et pourtant de vérité*, précise le règlement. Dialogue, monologue, récit... toutes les formes littéraires sont admises. Les textes doivent parvenir aux organisateurs le 17 novembre au plus tard. Ce concours précède la reprise du spectacle « Contes d'automne », d'après le livre de Grégoire Solotareff, au théâtre bruxellois des Tanneurs, durant le congé de Noël. Son palmarès sera publié sur l'internet après le 8 décembre et sur papier lors de ces représentations théâtrales. Prix : l'édition des vingt meilleurs textes, des livres publiés à L'école des Loisirs et des places pour les « Contes d'automne ». Infos sur www.theatredutilleul.net et au 02-380.35.37. (L. C.)